

Compte-rendu du PNF – Le développement de la pratique théâtrale, vecteur d’engagement et d’émancipation de l’élève : les troupes en collège et lycée.

Lundi 21 et mardi 22 mars 2022

Rédigé collectivement par :

- Ibtissam CHOUCANE, professeure d’espagnol et CMSE auprès du NEST de Thionville.
- Jessica HOARAU, professeure de lettres modernes.
- Emmanuelle IOCHUM, professeure de lettres modernes.
- Valentin POCHETAT, professeur de lettres modernes et chargé de mission auprès de la DAAC.

Mot de bienvenue de l’établissement d’accueil

- **Christophe Adriani**, directeur du Théâtre municipal Antoine Vitez
- **Philippe Bouyssou**, maire de la Ville d’Ivry sur Seine
- **Nasser Djemaï**, directeur du CDN d’Ivry – représenté par sa collègue directrice-adjointe.

La ville d’Ivry sur Seine est une terre fertile pour le théâtre. Un bref historique des lieux est évoqué par le directeur du théâtre municipal Antoine Vitez. Puis, il rappelle que 6500 enfants d’Ivry sur Seine vont voir au moins 1 spectacle par an. ¼ des élèves sont touchés (+ d’autres élèves sont touchés par le CDN Théâtre des Quartiers d’Ivry)

Au total, les interventions artistiques représentent 361 heures.

Une formation municipale a également été mise en place afin de sensibiliser les acteurs locaux à la dynamique d’éducation artistique et culturelle de la ville.

Ouverture institutionnelle

- **Manuel Brossé**, chef de la mission EAC à la DGESCO

Une dynamique forte autour du théâtre est à l’œuvre au ministère de l’éducation nationale, sous l’impulsion du ministre Jean-Michel Blanquer.

Il met en avant l’importance du lieu. En effet, il faut désenclaver les barrières entre école et lieux culturels.

Il rappelle également l’importance de la date : 2022, célébration de l’anniversaire de Molière.

Mise en perspective du dispositif dans l’histoire du théâtre à l’École

- **Patrick Laudet**, Inspecteur général Lettres - Théâtre
- **Robin Renucci**, directeur des Tréteaux de France et membre du HCEAC

- **Patrick Zuzalla**, Inspecteur de la création artistique théâtre et arts associés, ministère de la culture.

M. Laudet présente le projet d'installation de troupes de théâtre dans les établissements du 2nd degré, en particulier dans les collèges. En effet, la période actuelle est dominée par une certaine morosité et souffrance des élèves et des personnels de l'EN. Il affirme alors que le théâtre n'est pas un simple petit supplément d'âme. La pratique du théâtre permettrait de retrouver une joie désensablée.

Patrick Laudet cite Albert Camus qui dans son œuvre *Pourquoi je fais du théâtre ?* (1959) affirme que : « *Pourquoi je fais du théâtre ? Eh bien, je me le suis dit souvent demandé. Et la seule réponse que j'ai pu me faire jusqu'à présent vous paraîtra d'une décourageante banalité : tout simplement parce qu'une scène de théâtre est un des lieux du monde où je suis heureux. Le théâtre m'offre la communauté dont j'ai besoin, les servitudes matérielles et les limitations dont tout homme et tout esprit ont besoin. Dans la solitude, l'artiste règne, mais sur le vide. Au théâtre, il ne peut régner. Ce qu'il veut faire dépend des autres. Le metteur en scène a besoin de l'acteur qui a besoin de lui. Cette dépendance mutuelle, quand elle est reconnue avec l'humilité et la bonne humeur qui conviennent, fonde la solidarité du métier et donne corps à la camaraderie de tous les jours. Ici, nous sommes tous liés les uns aux autres sans que chacun cesse d'être libre, ou à peu près : n'est-ce pas une bonne formule pour la future société ?* »

Le théâtre permet ainsi de revenir dans le monde, de réapprendre le réel grâce à sa dimension charnelle et sensible. Le principe de réalité est important. Il cite à nouveau Albert Camus qui annonce que : « *Dans la solitude, l'artiste règne, mais sur le vide. Au théâtre, il ne peut régner. Ce qu'il veut faire dépend des autres. Le metteur en scène a besoin de l'acteur qui a besoin de lui. Cette dépendance mutuelle, quand elle est reconnue avec l'humilité et la bonne humeur qui conviennent, fonde la solidarité du métier et donne un corps à la camaraderie de tous mes jours.* »

Cette dépendance dont parle Camus donne corps, selon P. Laudet, à la camaraderie de tous les jours et est à l'origine d'une certaine bonne humeur.

Il conclut en affirmant qu'au théâtre, nous sommes tous liés les uns aux autres sans que chacun ne perde sa liberté. C'est pourquoi, il espère que nous réserverons un accueil joyeux à ce projet et que nous deviendrons des ambassadeurs dans nos académies, afin que l'on puisse, grâce à ce projet, ramener de la vie et de la joie.

Robin Renucci rappelle que le théâtre c'est une certaine *sensibilité frémissante*. C'est un apprentissage esthétique et artistique par la pratique. Cette éducation par l'art a d'ailleurs donné lieu à un groupe de travail.

La troupe suppose un travail collectif guidé par un enrichissement mutuel au sein d'un projet commun. C'est une aventure collective où chacun avance ; où chacun peut et doit trouver sa juste place. Il ne faut donc pas confondre troupe et troupeau. La troupe doit permettre de révéler les particularités ; les singularités de chacun tout en cultivant une certaine solidarité. C'est un processus de travail à mettre en œuvre.

Il faut être vigilant au sens et à l'objectif. Certes, le théâtre doit se nourrir par le regard extérieur mais la production et la création ne suffisent pas.

Comme le disait Michel de Montaigne : « *La parole est à moitié à celui qui écoute, et à moitié à celui qui parle.* » Ainsi, le processus de travail est tout aussi important, c'est pourquoi il faut valoriser des

restitutions de mi-parcours pour se confronter au regard extérieur : lectures théâtralisées, répétitions ouvertes...

« *Le théâtre est le moteur de toutes transformations. L'inachevé bourdonne l'essentiel* » disait René Char. Ainsi, le but de la troupe, c'est la troupe elle-même. Il ne faut donc pas s'enfermer dans un groupe.

Deux éléments sont indispensables :

- Fréquenter les artistes et leurs œuvres afin de répondre à la tresse de l'éducation artistique et culturelle : fréquenter, pratiquer, s'approprier. L'utilisation du mot « tresse » à la place du mot « pilier » est justifiée car un pilier à une certaine autonomie alors que la tresse suppose un entremêlement de ces trois verbes.
- Elever la part du théâtre accompli : il faut voir d'autres troupes, d'autres groupes, s'ouvrir à d'autres propositions et savoir les accueillir, les recevoir.

Robin Renucci met en avant la qualité du travail à accomplir : travail de la voix, du corps, du texte, de la lecture, de l'adresse à l'autre. Il faut mettre en œuvre une certaine pédagogie du théâtre en identifiant des temps et des lieux de formation, des artistes et des enseignants à mobiliser, en se référant à des ressources fiables telles que : théâtre en actes, ANRAT...

Le répertoire a également son importance puisqu'il est vecteur d'une certaine émancipation, d'un certain engagement, des choix artistiques qui seront réalisés. Robin Renucci renvoie aux écrits de Jacques Lecoq et cite Montaigne qui affirmait que « *assises, mes pensées s'endorment.* »

Le théâtre doit permettre de jouer la vie et d'apprendre à vivre.

« *Il y a beaucoup de gens pour dire que le théâtre ne s'apprend pas. Les uns, qui méprisent tout apprentissage, rejoignent ici les autres, qui ne croient qu'au génie. Culte de la spontanéité, culte de l'ineffable - finalement, c'est la même chose. Ce que cette même chose nie, implicitement ou non, c'est le travail, précisément le travail du jeu. Et qui pourrait dire qu'un jeu ne s'apprend pas ?* » Ces mots d'Antoine Vitez posent la question de la part du jeu, des règles et du savoir car les jeunes populations sont très diverses. Il souligne un réel enjeu d'émancipation et fait le lien avec le plan théâtre 2020/2021 avec les CDN et la réforme en cours des conservatoires.

Présentation de la circulaire et du guide opérationnel pour la mise en place de troupes de théâtre

- **Patrick Laudet**, Inspecteur général Lettres - Théâtre
- **Louise Bachimont**, conseillère spectacle vivant pour la DGESCO
- **Isabelle Jacquot-Marchand**, cheffe du bureau des temps de la vie, sous-direction de la participation à la vie culturelle, DG2TDC du ministère de la Culture.

Louise Bachimont rappelle que le projet de troupes de théâtre s'inscrit dans la diversité des parcours de l'élève : PEAC, Parcours citoyen, Parcours avenir et Parcours santé.

Un guide récapitulant la philosophie du projet est présenté. Il est disponible en ligne grâce au lien ci-dessous : (<https://eduscol.education.fr/document/39344/download?attachment>)

Différentes notions sont abordées :

- Les partenariats avec des structures culturelles afin de retrouver une vie culturelle dans les établissements scolaires : fréquentation privilégiée des lieux culturels ; rencontres avec les différents professionnels du spectacle ; possibilité de participer à la vie culturelle des territoires...
- La démocratie culturelle grâce à la participation des élèves dans les choix opérés.
- L'importance d'un contexte différencié de celui de l'école apparaît comme quelque chose de fondamental tout en évoquant l'idée de ramener de la vie dans les établissements scolaires et de retisser des espaces de partage.

Un temps de questions-réponses permet d'évoquer les points suivants :

- Il faut veiller à la circulation des pratiques et sensibiliser de nouveaux publics ; susciter de nouvelles vocations.
- La troupe concerne tout l'établissement scolaire et ne doit pas venir absorber les dispositifs déjà existants, notamment les CHAT ou les enseignements optionnels ou de spécialité.
- La troupe doit être une ressource permanente : elle participe aux différents événements de la vie scolaire : nuit de la lecture, portes ouvertes, répétitions...
- Il faut une salle dédiée à la troupe afin de favoriser l'habitation de ce lieu par la troupe (lieu de création, de réflexion, de vie.)
- La vigilance sur la carte scolaire est portée : lien entre troupes (collège) et possibilité d'accéder aux enseignements de théâtre au lycée. La question des dérogations est également évoquée : il faudra se concerter avec les IA-IPR en charge des dossiers théâtre et les DASEN.
- Les moyens pour les personnels de l'EN dans le cadre de cette troupe : les IMP, au choix du chef d'établissement.
- Les lycées professionnels sont aussi concernés.
- La mise en place de conventions avec les partenaires culturels éventuels pourront être accompagnées (notamment par les services de la DAAC)
- Le dispositif requiert une extrême souplesse : l'absence d'un cadre formel strict est un choix assumé afin de permettre à chacun d'expérimenter la troupe.
- La nécessité d'une formation pour les personnels est rappelée : cette question fera l'objet d'un travail interacadémique mardi après-midi.
- La question des transports est soulevée : voir avec les collectivités.
- La création de moments de partage et de rencontres entre différentes troupes, à l'image de l'ancien dispositif nommé « printemps théâtral ». Voir avec les DAAC / IA-IPR pour les conditions.
Date qui pourrait faire sens : 27 mars – journée internationale du théâtre.

Intervention poétique

- **Julie Deliquet**, directrice du CDN de Saint-Denis et grand témoin de la formation
- **Robin Renucci**, directeur des Tréteaux de France et membre du HCEAC

Lecture de deux extraits de *La promesse de l'aube*, Romain Gary.

Thématique : la vocation.

LUNDI 21 mars 2022

Après-midi Théâtre des Quartiers d'Ivry

Ateliers d'approfondissement 14h-17h15

Deux sur cinq suivis au choix

I : ATELIER 1

La pratique théâtrale au service de la parole de l'élève, l'autonomie

Animé par Fanny Blondel-Fourmont, professeure de lettres en CHAT collège Gaston Coudé de Meung, académie Orléans-Tours et Laurent Roudillon, professeur de Lettres et Théâtre-Expression dramatique en spécialité et enseignement optionnel au lycée Vaucanson de Tours, académie d'Orléans-Tours

Les intervenants présentent la nature de l'atelier et les objectifs attendus pour le parcours des élèves :

1 : Les pratiques théâtrales se mettent au **service de la parole de l'élève de manière explicite** : l'élève doit avoir conscience de ce qu'il mobilise ;

2 : La place prise par le théâtre dans les institutions peut en **galvauder la dimension artistique**. Il faut que le jeu dramatique et la pratique artistique prédominent par rapport aux objectifs trop scolaires.

Laurent Roudillon démontre la place à accorder à **l'école du spectateur** grâce au test du « *flamant rose* » : on se place sur un pied, les yeux fermés et l'on constate comme il est difficile de trouver son équilibre. On réitère le geste mais, cette fois-ci, les yeux ouverts : l'équilibre est atteint sans difficulté. Par conséquent, le **REGARD** est primordial.

Il est incontournable de former le spectateur, sans quoi la traversée est incomplète : il faut donc aller voir des spectacles.

ACTIVITE

1 : Phase pratique d'échauffement du corps avant de prendre la parole : le corps doit se préparer. On évoque l'utilisation/instrumentalisation des pratiques théâtrales dans le cadre du Grand Oral, du DNB, etc... Ici, il s'agit de ne pas perdre de vue la dimension artistique, rester *ici et maintenant*, sans projection. Option et spécialité possèdent obligatoirement toute une partie enseignement à laquelle vient s'adjoindre la part artistique.

2 : Mise en acte de la réflexion : par trinôme on propose au bout d'un court instant de préparation une mise en scène possible du texte de Pommerat. Le but est d'en observer toutes les virtualités et la possibilité de s'en libérer, de s'en écarter.

Texte support *Les Marchands* de Pommerat, 2006

La voix que vous entendez en ce moment
c'est ma voix.
Où suis-je à l'instant où je vous parle ça n'a aucune importance
croyez-moi.
C'est moi que vous voyez là.
Voilà là c'est moi qui me lève
c'est moi qui vais parler
voilà c'est moi qui parle

J'étais son amie à elle,
elle que vous voyez là, assise à côté de moi.
Son amie.
Je sais ce mot est flou
mais j'étais son amie.

Elle pensait et je le pensais alors aussi
qu'il était naturel
d'entretenir des contacts
avec
des personnes
qui étaient
mortes.

Seuls les morts disait-elle avaient une existence vraie, une vie réelle.
Pour elle, seuls les morts vivaient.
Donc nous parlions avec les morts.
Nous parlions avec les morts
assez régulièrement même.

CONCLUSION

On peut partir d'un matériau différent, faire porter la parole d'un autre, partir d'un film par exemple pour en faire une expérimentation et une nouvelle création.

L'écriture de plateau est également possible ; en effet, **tout ne se joue pas autour du texte**, il faut faire l'expérience de la CREATION.

L'exercice proposé prend appui sur un texte de Pommerat et demande de se moquer du texte : que propose-t-on en guise de première impulsion ? Le travail dramaturgique et scénographique commence ainsi, apporte liberté d'expression et accepte tâtonnements, hésitations et choix : jeu naturaliste ou exagéré ? Dans une démarche professionnelle, on peut aussi analyser des captations.

Qui impulse cette traversée esthétique et artistique dans les établissements ?

Les intervenants citent *L'enfant, le jeu et le théâtre*, J. P. Rosenczveig, 1990 (Cahiers Théâtre/Education proposés par l'ANRAT (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale) : **le théâtre doit entrer dans un projet de création sinon ce n'est plus qu'un ensemble de techniques qui permettent d'être plus sage à l'école pour répondre aux normes de la société.**

Il faudra dispenser une formation à la création de troupes, avec humilité ; cela pourra rester une petite forme sans pour autant perdre en exigence. Cela ne peut se résumer à un entraînement à l'éloquence, ce n'est pas l'antichambre des préparations aux examens. L'un des invités rétorque que selon lui les deux pourtant ne s'opposent pas et peuvent s'enrichir, ce sera toujours une plus-value. L'intervenant acquiesce mais précise que ce sont alors deux modalités bien distinctes et que l'on ne peut assujettir la première à la seconde.

On peut proposer ce texte de Pommerat en exercice aux élèves et l'on dévoile seulement *a posteriori* la mise en scène originelle.

Que peut-il se passer autour d'un texte ? De multiples variations s'offrent à nous, il est donc nécessaire de se libérer du texte. Chez Pommerat, la voix est ailleurs et le personnage sur scène, parfois, ne reproduit pas les gestes équivalents à ce que dit la voix. On s'interroge donc sur ce qui est vrai ou non.

Quelle(s) parole(s) ?

- Au sens scolaire du terme
- Celles qui valent les autres paroles autorisées par un projet de troupe, valeur d'émancipation

II : ATELIER 2

La mise en place d'un projet de troupe

Animé par Anne-Marie Peslherbe-Ligneau IA-IPR Lettres-Théâtre et déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle académie d'Orléans-Tours

Les participants forment trois groupes. L'animatrice propose un montage vidéo centré autour du parcours d'un ancien élève qui faisait partie d'une troupe informelle au lycée et qui explique la naissance de cette troupe, ses évolutions, la manière dont cela se constitue petit à petit jusqu'à devenir semi-professionnelle.

Une problématique nourrira l'ensemble des réflexions : **dans quelle mesure l'installation d'une troupe dans un établissement nécessite d'engager une dynamique collective ?**

En effet, quelque chose se déclenche, qui requiert une politique concertée, une construction de projets collaboratifs.

Trois ateliers sont proposés autour des différentes étapes de la constitution d'une troupe

- Concevoir et formuler le projet
- Impliquer et fédérer les acteurs
- Consolider et pérenniser l'action dans un établissement et dans un territoire

Mme Peslherbe-Ligneau rappelle les principes fédérateurs : une politique concertée grâce à l'éducation artistique et culturelle au sein d'un établissement - autour du chef d'établissement, pivot du projet – associée à différents soutiens provenant de la communauté de communes, de la politique de secteur ou du bassin. Ces soutiens prennent plusieurs formes, dont la mise à disposition gracieuse d'une salle par

exemple. Il s'agit de travailler avec des partenaires et de s'appuyer sur des parrainages financiers, de la maternelle au lycée (LGT et Professionnel), sans oublier la rémunération des artistes.

Le guide pratique proposé sur Éduscol a vocation à guider les volontaires.



<https://eduscol.education.fr/2200/spectacle-vivant>

Un projet de troupe trouve sa place dans l'éducation artistique et culturelle aux niveaux de l'établissement et de l'académie.

Il s'agit d'accompagner les différentes étapes du projet, notamment concevoir les outils complémentaires inhérents à l'axe 1 du guide : *installer une troupe dans chaque établissement* (qui est missionné, qui sont les personnes ressources ?) Comment parfaire les documents mis à disposition ? Quelles questions soulèvent-ils ?

On évoque la possibilité de rencontres pluri-établissements.

Le projet est descendant : il émane du chef mais avec une impulsion interne. On donne ici l'exemple d'élèves de 3^{ème} qui ont créé leur propre troupe, leur propre compagnie.

CONCLUSION

1 : Comment informer les établissements et susciter des envies par les parcours ? Comment inscrire le projet de troupe dans les pratiques pédagogiques partagées ?

2 : Quelle est la prise en compte de l'autonomie des élèves, de leurs initiatives ? Cette idée de troupe a été imaginée pour les établissements où il n'y avait rien en place, pour éviter les multiples concurrences dans un même établissement. **La formation semble le levier indispensable** pour donner envie aux collègues d'entrer dans cette dynamique, de s'emparer du projet. On évoque la question des moyens relatifs à cette mise en place.

3 : L'idéal serait une troupe multi-arts (théâtre, danse, musique,...) tout en la reliant aux autres dispositifs déjà existants dans d'autres établissements. Il s'agit de repenser le rayonnement de l'établissement, ce que cela lui apporte. Une troupe vit dans un établissement, participe à ses temps forts. Il sera profitable d'insuffler l'envie mais sans trop formaliser le projet.

RESTITUTION COLLECTIVE

A : On rappelle les liens entre les instances académiques et les établissements. Le chef d'établissement permet cette connexion. De multiples instances existent au sein même de l'établissement : CVL, CDC, MDL, FSE, Vie Scolaire.

Au niveau académique, les ramifications sont tout aussi diverses : chargés de mission, structures culturelles, parrainages, IA-IPR. L'idée est de susciter un élan, de chercher les forces vives à toutes les échelles.

B : Nous sommes dans un cadre expérimental, le démarrage se veut modeste et tente de cibler des établissements tests, à accompagner au mieux dans chaque département, en privilégiant collèges et lycées professionnels.

Il est préférable d'éviter toute concurrence avec d'autres projets en place. **Un mot récurrent : la liberté.** On s'adapte au système dans lequel on se trouve et l'on décline le projet selon l'académie, le bassin. Par ailleurs, 1 seule heure par semaine n'apparaît pas comme la plus souhaitable des formules. On rappelle que le projet comporte 36 heures annuelles au minimum.

C : On s'interroge au sujet de l'accompagnement, de la formation à apporter à chacun : au chef d'établissement, au référent culture, aux élèves, au chef de troupe.

De quelle manière le groupe se gère-t-il ? La dynamique en place crée une identité dans une forme de continuum glissant afin que la troupe existe de manière durable en dépit des départs successifs des élèves, des enseignants et des chefs d'établissement.

Il sera nécessaire de produire des documents d'accompagnement, des fiches pour concevoir et formuler le projet en préférant l'idée de parrainage à celle de partenariat. Cela suscite quelques interrogations au sujet de la place de l'artiste mais aussi au niveau de la mise en place du concept : ce sera progressif, il faut donc cibler les établissements et les accompagner en s'appuyant sur les forces vives à disposition.

III : ATELIER 3

Le répertoire d'une troupe

Le troisième atelier est animé par Isabelle Niveau, IA-IPR lettres et déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle, académie de Guyane, et Christophe Rauck, metteur en scène et directeur du CDN des Amandiers de Nanterre.

Il s'agit de s'interroger sur la notion de répertoire en lien avec celle de troupe. Comment constituer un répertoire ? Doit-il préexister à la troupe ?

Après un tour de table au cours duquel les participants associent un mot-clef/une expérience à la notion de répertoire, émerge une grande disparité de points de vue et de pratiques. La notion de texte théâtral même interroge : classique, contemporain, réécriture, écriture de plateau ? Quelle place accorder à la parole de l'élève, l'improvisation ? Et d'ailleurs, le texte est-il premier dans le fait théâtral ?

Isabelle Niveau évoque l'écueil qu'il pourrait y avoir à prolonger dans le répertoire de la troupe, les textes au programme de l'enseignement de spécialité ou d'option au lycée.

Christophe Rauck insiste sur le fait que tout est possible, en terme de répertoire, du moment qu'il existe une méthode d'approche cohérente et une construction dramaturgique autour du projet : danse, textes non théâtraux, textes hybrides etc...

Il cite les possibilités d'associer un auteur à la création du texte, un chorégraphe, mais aussi de réactualiser un mythe antique, d'exploiter les ressources des élèves en improvisation, de puiser dans les nombreux prix littéraires et les maisons d'édition dédiées : l'Arche, Actes Sud, Emile Lansman, les Solitaires Intempestifs, l'école des loisirs...

Des textes sont ensuite proposés en groupement d'extraits : Trois petites sœurs de Suzanne LEBEAU, Les séparables et Kids de Fabrice Melquiot, A bout de sueur d'Hakim Bâ, Antigone de Brecht, Écrits pour la parole de Léonora MIANO, Garder le silence de Ronan NANCEC, Les dix enfants et la montagne de Nathalie PAPIN, Noircisse de Claudine GALEA, Psychosis de Sarah KANE, Cendrillon de Joël POMMERAT, Petit de Catherine ANNE, La mort est un immeuble de Dieudonné NIANGOUNA.

Des groupes de participants s'accordent sur un choix de texte à proposer à une troupe d'élèves, et le justifient lors de la restitution de l'atelier.

Mardi 22 mars 2022

Matinée au lycée Jean de la Fontaine, Paris XVI^e.

RESTITUTION DES ATELIERS

1) La mise en place d'un projet de troupe en établissement

Le bilan rend compte de la difficulté à évaluer le degré d'autonomie et de liberté laissé aux élèves dans la gestion de la troupe.

La question du quota horaire est évoquée, le livret faisant état d'un temps minimum de 36H pour un travail effectif.

Il conviendrait au départ de cibler des établissements pilotes, d'y chercher les forces vives en présence pour instaurer les projets de troupe.

2) Le répertoire d'une troupe

Le choix des textes dans la constitution du répertoire n'est pas sans difficultés ni contraintes. Le répertoire doit-il n'être que textuel ? Plus que le résultat, c'est le processus de création qui importe.

Un point de vigilance est observé sur le répertoire de la troupe qui doit se distinguer des textes supports proposés en enseignement de spécialité théâtre.

Tels sont les points et questions abordés dans le compte-rendu.

3) La pratique théâtrale au service de la parole de l'élève

La troupe doit permettre une émancipation de la parole de l'élève et se distinguer du travail de l'éloquence, de la préparation du grand oral ou de la lecture expressive.

Des exercices associés (échauffement vocal, regards, souffle...) sont proposés, suivis d'un travail sur de *petites formes* (*ex : Les marchands*, Pommerat), qui permettra aux élèves de proposer une restitution constituée d'analyse dramaturgique et scénographique.

4) Les partenariats : des leviers pluriels

Le nombre d'heures d'intervention du partenaire (36H, soit 1H hebdomadaire) pose question.

Faut-il envisager un *partenariat* ou un *parrainage* ? Quelle différence ? Quelle rémunération ?

Une rémunération, évaluée à 2000€ environ peut être envisagée sur le passe-culture. En ce cas, que reste-t-il pour les autres actions culturelles d'un établissement ?

Le partenariat ne s'aurait s'entendre que comme une co-création.

Il s'agit de convaincre et d'accompagner les chefs d'établissement, les IPR, les équipes de vie scolaire dans les modalités de mise en œuvre des partenariats.

5) Les petites formes et l'autonomie de l'élève

Le compte-rendu de l'atelier animé par Jean Bauné et Bernard Grosjean suggère un travail de troupe centré sur les « petites formes » qui s'opposent au traditionnel « spectacle ».

La petite forme laisse davantage d'autonomie aux élèves et recèle de nombreux avantages : durée de jeu maîtrisée, possibilité de jouer à plusieurs reprises, dans des lieux variés, à différents moments de l'année, de ne pas figer les rôles. Tandis que le « spectacle » évoque plutôt une représentation unique, en fin d'année, une répartition des rôles figée, parfois disproportionnée. Le spectacle est une fin en soi, quand la petite forme valorise surtout le processus de création.

TEMOIGNAGE D'ERIC RUF, administrateur de la Comédie-Française

Sur la question de la longévité d'une troupe de théâtre, quelle structure pourrait être mieux représentative que celle du *Français*, permanente depuis 1680 ?

Après un historique de la maison de Molière, fondée en réalité par Lagrange, Eric Ruf, son administrateur général depuis 2014 rappelle les fondements de cette société de comédiens unique en son genre, et dont la devise « simul et singulis » se perpétue jusqu'à son actuel 536^{ème} sociétaire. Véritable microcosme composée de 400 personnes, 60 acteurs, ce collectif est une société vivante où cohabitent pensionnaires, sociétaires, académie de jeunes acteurs, doyenne, le tout dans une organisation rigoureuse, orchestrée depuis quatre siècles. La longévité de la troupe s'explique peut-être par son modèle auto-administré : recrutement, contrats, renouvellement, sélection des recrues et cooptation par les pairs, loin de toute directive ministérielle.

TABLE RONDE : Comment pérenniser une initiative culturelle dans un établissement scolaire ?

Muriel Grébert, chargée d'études au bureau des contenus pédagogiques anime une table ronde entre Antoine Milovanovic, proviseur de lycée, Cyrille Savary, principale de collège et David Guillaume délégué académique à l'éducation artistique et culturelle, académie de Rennes.

Les chefs d'établissement font état d'une grande variété de projets et d'actions culturels en lien avec les structures artistiques des territoires, et ce dans tous les domaines que recouvre l'EAC. Le théâtre prend sa place dans cet espace (classes à horaires aménagés, partenariat avec des CDN, développement des écoles du spectateur, ateliers de pratique...) L'idée de troupe est globalement bien accueillie.

David Guillaume expose l'exemple de l'académie de Rennes dont l'objectif de pérenniser à 100% l'EAC s'est donné trois orientations stratégiques :

- construire une culture commune en proposant une labellisation inter-établissements (de l'école primaire au lycée) permettant de structurer la démarche sur le long terme.
- faire réseau entre les partenaires éducatifs, culturels et institutionnels sur le territoire.
- diagnostiquer et évaluer dans les établissements (état des lieux des besoins, déploiement ajusté...)

Après-midi au lycée Jean de la Fontaine, Paris XVIè.

1. Témoignages Auditorium (capsules vidéo, à préciser)

Philippe Guyart de l'ANRAT

<https://anrat.net/>

Réflexion sur la mise en place de troupe

Comment prendre des risques et inventer de nouvelles pratiques théâtrales ?

L'opération Molière est une action pensée et initiée par l'ANRAT

POURQUOI L'OPÉRATION MOLIÈRE

Si l'École est le lieu où chaque jeune a l'occasion de découvrir le théâtre, c'est pour l'immense majorité par l'entremise d'un texte de Molière que cette rencontre se fait, et les modalités de cette rencontre ne sont pas sans déterminer pour beaucoup l'image de ce qu'est le théâtre.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de développer une telle action, pour favoriser la rencontre sensible des jeunes avec les arts du spectacle, accompagner les enseignants dans ce lien qu'ils créent entre Molière et leurs élèves, et plus largement, rassembler une mémoire collective autour de cette figure emblématique du théâtre français. Ce projet a pour objectif de promouvoir l'éducation artistique et culturelle par la mise en place d'un mode de développement nouveau. S'il est un domaine artistique pour lequel l'ouverture, la diversité et la liberté doivent être de mise, c'est celui des arts de la scène.

L'Opération Molière se déploiera jusqu'en 2023, année du 350e anniversaire de la mort du plus illustre des dramaturges français.

Nécessité de lutter contre l'auto-censure

En France de nombreuses manifestations scientifiques autour de l'enseignement du théâtre.

-Colloque Grenoble = Comment enseigner le théâtre dans différents contextes ?

Journée d'étude autour de la médiation théâtrale : *le 27 mars les enfants du siècle prennent la parole.*

Il s'agit de valoriser ce que la pratique théâtrale peut apporter, ouverture d'un grand festival.

http://27mars-anrat.net/?page_id=807

Ci-dessous l'exemple de l'édition de 2019.



Lors de cette édition les modalités de « prise de parole » furent très variées : des impromptus en amont du spectacle programmé ce jour-là (par exemple la MC93 à Bobigny avec des élèves du lycée Louise Michel, le Théâtre National de Nice avec des élèves du collège Maurice Jaubert, mais aussi des prises de parole de jeunes témoignant de ce que leur apporte la pratique théâtrale, dans la salle même du spectacle programmé en se levant de leur siège avant le début de la représentation (les lycéens de La Colinière au Grand T à Nantes), dans le hall (au théâtre de l'Archipel à Perpignan avec des élèves du lycée Pablo Picasso), sous la forme d'un « café philo » (**animé au NEST à Thionville**, par des élèves du lycée Charlemagne), ou sous la forme d'entretiens filmés (au Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire).

Si la plupart des structures ont participé à l'opération le 27 mars, certaines, du fait de contraintes en particulier de programmation, ont organisé un temps plus tôt (dès le 16 mars pour le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, le 20 mars pour le Théâtre des Quartiers d'Ivry, le 23 pour le théâtre Louis Aragon à Tremblay) ou plus tard (le 28 mars au CDN d'Orléans, au Périscope à Nîmes, à La Villette à Paris ou encore le 31 mars au Nest de Thionville).

Les élèves ne sont pas en situation d'enseignement. Dans ce processus la présence d'un artiste est fondamentale.

Il s'agit de s'interroger sur les modalités d'apprentissage par le théâtre.

Le professeur regarde différemment l'élève et les élèves regardent différemment le professeur.

L'émancipation passe par l'artiste

Comment pérenniser ce travail ?

L'idée de « tresse » évoquée par Robin Renucci, lier les 3 piliers de l'enseignement EAC.

Travailler sur l'Ecole du Spectateur, l'ANRAT propose des formations.

Le site Eduscol propose de nombreuses pistes.

2. Conclusion et perspectives

Julie Deliquet, directrice du CDN de Saint-Denis et grand témoin de la formation

La troupe est une matière qui s'inscrit dans le temps.

Une interrogation nécessaire sur le répertoire a marqué le séminaire (Molière/ contemporain): il faut s'écouter.

La troupe est liée à l'extrascolaire

L'essence de la troupe c'est la démocratie.

Si les acteurs changent ou évoluent le projet doit se réadapter continuellement en fonction des imprévus.

Le modèle est en perpétuelle réinvention.

Les écoles de théâtre sont dans la continuité des écoles.

Il s'agit de réinventer le lien entre 3 pôles essentiels à la société (nous l'avons vu pendant la pandémie)

L'école

La culture

L'hôpital

== 3 pôles fondamentaux qui ont tenu en dépit de la crise et sont restés en partie ouverts.

A l'époque de Molière « une troupe est un espace où les femmes et les hommes ont les mêmes droits, reçoivent les mêmes salaires... »

« La troupe c'est un modèle démocratique hyper innovant ».

Mettre en place des troupes c'est :

-Mettre en place un lien avec un artiste

-Favoriser l'auto-gestion = liberté mais rigueur

-Une priorité nationale

Pour ce faire des instances sont nécessaires :

-Des ambassadeurs

-des ambassadeurs élèves

-une charte de la troupe

-Des relais : chefs établissement, professeurs, bénévoles, artistes, jeunes...

Il s'agit de « chercher l'excellence sans atteindre l'élitisme ».

Ateliers inter-académiques

Lors de cet atelier nous avons travaillé avec les collègues de l'académie de Strasbourg.

Comment décliner les apports de cette formation en académie ?

Atelier animé par Laure Humblet, IA-IPR de Lettres, académie de Montpellier

Il s'agissait d'imaginer des pistes de déclinaison des apports de la formation et de commencer à réfléchir collectivement à des projets de formation transposables en académie.

1. Nous avons commencé par renseigner collectivement un axe.

4 axes au total :

- Actions pour la formation
- Actions pour le pilotage
- Objectifs visés = Actions bénéfiques pour les élèves
- Actions pour la diffusion, la valorisation et la communication auprès de tous les acteurs.

Une feuille par atelier qui tournait toutes les 10 mn.

A la fin de ce travail la formatrice a repris les idées proposées pour chaque axe et nous avons pu échanger.

2. Dans un deuxième temps nous avons travaillé autour de l'élaboration d'une action de formation.

Notre atelier a fait le choix : Se rencontrer et pratiquer pour construire une petite forme artistique.

Nous avons déterminé la problématique, le contexte, les besoins, le public, l'échelle et les effectifs, les modalités (présentiel, distanciel, synchrone, asynchrone...).



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DANS LE CADRE DU
PROGRAMME NATIONAL
« À VOUS DE JOUER »

La troupe de théâtre en établissement scolaire

Guide pratique à l'attention de toutes celles et tous ceux qui ont
envie de développer la pratique théâtrale en collège et en lycée

Avec la participation du ministère de la Culture





Pourquoi des troupes de théâtre en établissement scolaire ?

Parce qu'il n'y a jamais de théâtre sans une aventure humaine et collective, il est l'art qui par nature peut nous aider à mieux nous (ré)approprier des lieux ou des institutions et à réussir l'art de vivre ensemble. Toute troupe de théâtre se fonde sur une **pratique artistique collective** : il s'agit d'un ensemble d'artistes, artisans et professionnels de la technique qui se met au service d'un **projet collectif**, avec pour objectif toujours au moins une restitution auprès d'un **public**.

Les troupes d'établissements s'inscrivent dans le cadre du programme « À vous de jouer ! » lancé en 2022. Ce programme a pour objectif de développer la pratique théâtrale à l'École et de favoriser la rencontre sensible des jeunes avec le spectacle vivant.

Principes fondamentaux de la troupe de théâtre

Au collège et au lycée, la troupe de théâtre **rassemble** un nombre élargi d'élèves pour **s'engager durablement** dans un projet, fondé sur le plaisir de jouer et **particiant à la vie de l'établissement**, ce dernier étant son principal public.

La troupe contribue au sentiment d'appartenance, à la formation humaine et à **l'épanouissement** de l'élève. Elle offre un cadre privilégié d'engagement, de collaboration, d'émancipation et de développement de la sensibilité. La vie de la troupe s'appuie concrètement sur un **projet annuel** ponctué d'événements, de présentations de travaux, de lectures, de spectacles.

Cette troupe participe au développement de la créativité de l'élève et gagne à mobiliser les **arts de la scène dans toute leur diversité** (*théâtre, danse, musique, arts du cirque, arts de la marionnette, théâtre d'objets, arts du récit et du geste, création numérique*). Le **répertoire** qu'elle aborde peut s'appuyer sur des textes étudiés en classe, mais aussi sur un dialogue entre des écritures de toute nature, qu'elles soient patrimoniales, contemporaines, collectives ou personnelles.

C'est dans cette perspective que la pratique théâtrale encouragée dans le cadre de la troupe s'inscrit dans les **4 parcours essentiels à chaque élève** :

1. **Le parcours d'éducation artistique et culturelle** pour une **pratique** artistique et culturelle renforcée ou élargie, l'acquisition de **connaissances** (*textes dramatiques, mises en scène, etc.*) et la **rencontre** de lieux culturels, d'œuvres et d'artistes ;
2. **Le parcours Avenir** pour nourrir de nouvelles passions et faire naître des **vocations**, en découvrant les nombreux débouchés et métiers associés au spectacle vivant ;
3. **Le parcours éducatif de santé** pour une meilleure gestion de sa santé physique, morale et affective, en favorisant un travail sur la respiration, la voix, les émotions, etc. ;
4. **Le parcours citoyen** pour le développement de l'empathie, de la fraternité et la consolidation d'une **solidarité** entre élèves, notamment entre filles et garçons ou inter-âge.

TABLE DES MATIÈRES



Introduction :

Pourquoi des troupes de théâtre en établissement scolaire?..... 3

Principes fondamentaux de la troupe de théâtre 3

Axe 1 :

Installer une troupe de théâtre dans chaque établissement scolaire..... 7

Construire un projet..... 7

Contacter les personnes référentes du projet 7

Trouver une salle 8

Organiser un planning 8

Composer la troupe 9

Rechercher un partenaire..... 9

En guise de conclusion : l'heure de la check-list!..... 11

Axe 2 :

Former les équipes à la conduite de projets théâtraux et animer la troupe 13

Enjeux de la formation.....13

Outils13

Pistes de travail et d'activités.....14

Ressources utiles15

Axe 3 :

Valoriser les actions menées et célébrer collectivement le théâtre17

Représentations et restitutions17

Rayonnement de la troupe17

Le lien avec les manifestations existantes18



Installer une troupe de théâtre dans chaque établissement scolaire

Construire un projet

Installer une troupe dans un établissement scolaire est une démarche qui nécessite le respect d'un certain nombre de règles, au premier rang son inscription dans le **volet culturel du projet de l'établissement**.

La rédaction du projet pédagogique de la troupe détaille ainsi les objectifs et les modalités de son organisation en accord avec le projet de l'établissement d'implantation. Ce document permet de mettre en évidence les apports pédagogiques de la troupe et vise notamment :

- Les **modalités** spécifiques de fonctionnement (*horaires, calendrier annuel, etc.*);
- Les **perspectives** du projet et les restitutions prévues (*dimensions artistiques et culturelles, représentations, lectures publiques, événements festifs, liaisons inter-degrés, rencontres inter-établissements, etc.*);
- Les **apports** aux objectifs prioritaires de l'établissement (*déclinaisons autour des 4 parcours essentiels à chaque élève*).

La mise en place de la troupe fait l'objet d'une présentation en conseil d'administration de l'établissement.

Contactez les personnes référentes du projet

Le **chef d'établissement** veille à la mise en place légale de la troupe et de ses actions. C'est un point essentiel, car ce sont les établissements qui effectuent toutes les demandes d'autorisations, déclarations ou dépôts officiels requis par la loi et nécessaires pour garantir la légalité des projets. Ils respectent les règles d'ordre public qui guident le régime de la propriété intellectuelle, littéraire et artistique, celui de la protection des droits et libertés individuels. Le **référént culture** assiste le chef d'établissement dans la mise en réseau, l'organisation des représentations ou des sorties scolaires.

La **Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle** (DAAC) au sein du rectorat et la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** (DRAC) orientent le chef d'établissement dans sa recherche de partenaires et interlocuteurs.

Enfin, la création d'une troupe s'inscrivant dans une démarche collective et son encadrement étant assuré par un ou plusieurs **adultes référents de l'établissement scolaire** en fonction de leurs compétences, de leur appétence et de l'effectif de la troupe, les professeurs (en particulier les titulaires de la certification théâtre), conseillers principaux d'éducation (CPE), assistants d'éducation et personnels administratifs peuvent s'associer au projet de troupe.

Ces prises de contact favorisent l'implantation concrète de la troupe au sein de l'établissement et amorcent déjà la création du collectif.

Trouver une salle

Le cadre de travail doit être adapté à la pratique artistique, permettant la mobilité des élèves pour la réalisation d'échauffements, la tenue de répétitions, voire l'organisation de restitutions.

Il est possible que l'établissement ait déjà une salle dédiée à la pratique théâtrale : dans ce cas, elle sera naturellement adaptée. En lycée, le chef d'établissement veille à répartir les créneaux **en complémentarité harmonieuse** avec, par exemple, les enseignements optionnels ou de spécialité.

Si l'établissement ne dispose pas de salle dédiée, une salle suffisamment spacieuse, et qui permet le travail vocal sans perturber le déroulement d'autres cours et activités à proximité, est mise à disposition de la troupe de **manière pérenne**.

Idéalement, **un espace complémentaire** est attribué à la troupe pour servir de loges et entreposer du matériel, des accessoires, des costumes.

Organiser un planning

Les séances sont organisées par le chef d'établissement dans un **créneau dédié** permettant au maximum d'élèves intéressés de participer.

Les temps et les rythmes de pratique théâtrale doivent être modulés en fonction de l'âge et des niveaux scolaires des élèves. Ces répétitions et séances de travail se tiennent à **intervalles réguliers** (hebdomadaires si possible).

Un temps annuel d'un **minimum de 36 heures sur le temps périscolaire et/ou extra-scolaire** est recommandé pour que le travail de la troupe soit effectif.

Des heures supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet artistique peuvent permettre d'augmenter le temps de répétition durant certaines semaines ou encore organiser des répétitions supplémentaires exceptionnelles, notamment dans le cadre d'une participation de la troupe à des événements au sein de l'établissement ou dans une structure culturelle partenaire (*rencontres théâtrales, conférences, etc.*).

Ce temps doit également être pensé et discuté avec les membres de la troupe, en vue notamment d'encourager des initiatives et une capacité à travailler en **autonomie** : il est ainsi important d'envisager que les élèves de la troupe puissent progressivement prévoir et mener de façon autonome leurs propres temps complémentaires de pratique (*travail entre les répétitions, préparation d'événements, etc.*).

La troupe participe à la vie de l'établissement. Elle s'associe aux temps forts de ce dernier et partage ses réalisations avec l'ensemble de ses membres. Les temps de représentation doivent être anticipés et annoncés en amont pour s'assurer de leur inscription sur le temps scolaire, en cohérence avec certaines contraintes ou événements (*remise de diplôme, périodes d'examen, etc.*).

Composer la troupe

Le **collectif de la troupe** est constitué selon les principes suivants :

- un travail de qualité peut être engagé avec un petit groupe, il est toutefois conseillé de **constituer la troupe à partir d'un minimum d'une dizaine d'élèves** ;
- la troupe peut être **inter-niveaux** et ainsi réunir en un même groupe des élèves de différentes classes de l'établissement ;
- tout engagement au sein de la troupe est un **acte volontaire** et repose sur la **motivation de chaque élève** ;
- l'existence de la troupe est **durable**, les participants s'engagent pour au moins une année scolaire ;
- chaque fois que cela est possible, la pratique théâtrale est **connectée à la réalité culturelle du territoire** et mobilise les partenaires (artistes, structures culturelles) tant pour accompagner la pratique que pour proposer aux élèves un environnement artistique et culturel favorable ;
- selon les objectifs de la troupe, des **parents** peuvent être impliqués à différentes étapes du projet.

De par son action, la troupe est fédératrice et concourt au sentiment d'appartenance de tous à l'établissement. La troupe est un **élément de l'identité de l'établissement** et peut en ce sens en porter le nom.

Rechercher un partenaire

Le **partenariat n'est pas obligatoire**, mais il est fortement recommandé, car le développement de liens avec des artistes et des structures culturelles peut aider la troupe à s'inscrire dans une dynamique plus vaste, enrichir son projet et ouvrir de nouvelles perspectives, tant de pratique que de valorisation de son travail.

Un partenariat peut se construire progressivement, au gré de la structuration de la troupe et des opportunités d'échanges avec les différents interlocuteurs du territoire, adopter des formes très variées, sans cadre ou degré de formalisation prédéfinis. Toutefois, un partenariat doit reposer sur **une véritable logique de dialogue, d'échange, de co-construction et d'apports mutuels, de nature à inscrire progressivement la troupe dans le paysage culturel du territoire**. Les modalités du partenariat doivent être définies dans le cadre d'**une convention** entre les différentes parties.

Quels sont les objectifs d'un partenariat ?

Le partenaire accompagne la troupe, partage son expérience et ses réseaux, contribue à l'enrichissement des pratiques artistiques et culturelles au sein de la troupe, en aidant par exemple au développement de parcours de spectateur ou de découverte de l'ensemble des métiers de la scène. Il relaie les projets de la troupe, favorise sa reconnaissance auprès d'un public élargi, en facilitant notamment l'organisation de répétitions, interventions et représentations hors les murs de l'établissement scolaire. Il permet enfin les rencontres entre la troupe et les artistes, ou tout autre professionnel de la culture.

La troupe, en s'impliquant dans ce partenariat, peut progressivement devenir un **véritable acteur de la vie culturelle du territoire** et contribuer à une image renouvelée et valorisante de l'établissement scolaire auprès de l'ensemble des élèves et des familles.

Quel partenaire pour ma troupe ?

Peut être partenaire tout professionnel du spectacle vivant investi dans la transmission, tel que :

- une structure culturelle ;
- un artiste (*comédien, metteur en scène, scénographe, auteur, créateur son ou vidéo*) ;
- un artisan (*costumier, perruquier, décorateur de théâtre*) ;
- un professionnel de la technique.

À titre complémentaire, le partenariat peut mobiliser le milieu associatif du théâtre amateur.

Comment trouver un partenaire ?

Pour trouver un partenaire, le chef d'établissement, le référent culture et l'encadrant de la troupe s'appuient sur différents relais :

- **Au sein du ministère chargé de l'éducation nationale**
 - La **Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle** (DAAC) ;
 - Le **référént culture de l'établissement** afin de se renseigner sur les partenariats culturels déjà établis et qui pourraient éventuellement s'enrichir de cette nouvelle dimension ;
 - L'**application Adage** afin d'identifier les partenaires locaux investis dans des projets théâtraux d'éducation artistique et culturelle. Les partenaires culturels recensés dans l'annuaire Adage peuvent proposer des **offres de spectacles, de rencontres et de pratiques financées par le volet collectif du pass Culture** auquel tous les élèves seront éligibles dès la classe de 4^e.
- **Au sein du ministère chargé de la culture et auprès de ses partenaires**
 - La **Direction Régionale des Affaires Culturelles** (DRAC) ;
 - Le **réseau des structures labellisées**, notamment les Centres Dramatiques Nationaux, les Scènes Nationales, les Pôles Nationaux du Cirque, les Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public, les Centres Nationaux de la Marionnette, ou reconnues par l'État (scènes conventionnées).



En guise de conclusion : l'heure de la check-list pour les responsables de troupe !

- Nous contactons le chef d'établissement, le référent culture et les collègues
- Nous cherchons un partenaire culturel sur le territoire, susceptible d'accompagner le projet
- Nous avons un projet rédigé
- Nous présentons le projet en C.A.
- Nous prévoyons une salle adaptée
- Nous organisons un planning alliant pérennité et régularité
- Nous mobilisons des élèves volontaires
- Nous mobilisons nos partenaires motivés et signons une convention
- Bref, nous avons une troupe !







Former les équipes à la conduite de projets théâtraux et animer la troupe

Enjeux de la formation

Tout **personnel volontaire pour encadrer une troupe** doit pouvoir bénéficier d'une formation déclinée en trois volets :

- sensibilisation à la **dimension juridique** (*droits d'auteur, responsabilité civile*) et **organisationnelle** d'une troupe (*aménagement du lieu de travail adapté à la pratique, découverte du fonctionnement d'un lieu adapté à la représentation (plateau, coulisses, loges, régies plateau, lumière et son)*);
- initiation à la pratique, à la **conduite et au guidage du travail théâtral en partenariat**;
- acquisition des méthodologies de **l'école du spectateur** pour créer et animer un **parcours de spectateur**.

Ces formations mêlent **différents publics** : elles favorisent de nouvelles formes de collaboration et la transmission entre pairs.

Un soutien éventuel des collectivités territoriales peut être apporté.

Une action de formation est programmée au **plan national de formation (PNF) 2021-2022** : « *Le développement de la pratique théâtrale, vecteur d'engagement et d'émancipation de l'élève – les troupes en collèges et lycées* », à destination des DAAC, personnels de direction, IA-IPR, formateurs, professeurs référents culture.

Une déclinaison académie de la formation nationale pourra être inscrite dans les **plans académiques de formation**.

Outils

L'**application Adage** permet d'identifier les partenaires, de s'inspirer des projets déjà existants sur le territoire, d'entrer en contact avec les services éducatifs dans les structures culturelles, de déposer une demande de subvention et de prendre connaissance de différents dispositifs.

Le **pass Culture** est une application géo-localisée qui a pour but de renforcer et diversifier les usages et pratiques culturels des jeunes Français et Françaises ([décret n° 2021-1453 du 6 novembre](#)). Le pass Culture comporte deux déclinaisons de financement :

- **une part dite « collective »** à destination des classes de la 4^e à la terminale, afin d'organiser des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par des professeurs. Ce financement peut concerner les sorties au théâtre, l'accueil de représentations en établissement ou l'intervention ponctuelle d'artistes ;
- **une part dite « individuelle »** à destination du jeune dès ses 15 ans, afin de faciliter une relation autonomisée aux offres culturelles de proximité. Les habitudes développées par la construction d'un parcours de spectateur dans le cadre de la troupe pourront ainsi être confortées et pérennisées.

Pistes de travail et d'activités

Le travail de la troupe s'appuie sur les ressources locales et s'élargit volontiers à d'autres formes de pratiques artistiques (*danse, musique, arts du cirque, arts de la marionnette, théâtre d'objets, arts du récit et arts du geste, création numérique, etc.*).

Les pistes d'activités suivantes peuvent être développées sous différents formats, notamment en lien avec le partenaire culturel éventuel :

1. **Pratique au plateau**
 - a. Échauffement (*travail du corps, de respiration, de la voix, etc.*)
 - b. Fédération du groupe (*travail de chœur, improvisation, etc.*)
2. **Travail du texte**
 - c. Lecture (*à la table ou au plateau*)
 - d. Mise en voix, en corps, en espace
 - e. Ateliers d'écriture
 - f. Recherches dramaturgiques en lien avec les choix artistiques ou le texte choisi
3. **Travail sur l'esthétique**
 - g. Développement d'un univers visuel (*scénographie, lumières, sons, vidéo, costumes, accessoires*)

Ressources utiles

Découvrir des méthodes de travail sur :

- La [page thématique éducol « pratique de l'improvisation théâtrale »](#)
- La [page « l'école du spectateur »](#) de l'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale (ANRAT)
- Le [portail des ressources de Théâ](#) de l'Office Central de la Coopération à l'école (OCCE)

Trouver l'inspiration pour constituer un répertoire :

- AZAMA, Michel, *De Godot à Zucco : Anthologie des auteurs dramatiques de langue française 1950-2000* (éditions Théâtrales et CNDP)
- BERNANOCE, Marie, *Vers un théâtre contagieux - Répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse* (éditions Théâtrales)
- BERNANOCE, Marie, *À la découverte de cent et une pièces* (éditions Théâtrales)

Exploiter des ressources pédagogiques certifiées sur :

- [Théâtre en Actes](#) pour découvrir des œuvres théâtrales et **comparer des mises en scène de référence** grâce à des extraits vidéo
- [Pièces \(dé\)montées](#) pour étudier à l'appui de dossiers pédagogiques des pièces qui font l'actualité théâtrale
- [L'espace pédagogique de la collection Théâtrales Jeunesse](#) pour accompagner les projets de **carnets artistiques et pédagogiques**, d'extraits de la collection Théâtrales Jeunesse et d'autres outils

Se renseigner sur l'actualité théâtrale avec :

- La [page thématique éducol « spectacle vivant »](#) pour toutes sortes d'**actualités sectorielles**
- Le média [Théâtre contemporain](#) pour l'actualité de la **création scénique** dans les pays francophones et en langue française dans le monde

Accompagner les élèves dans leur réflexion sur l'orientation avec :

- Le [portail de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions](#) (ONISEP) pour découvrir les métiers du spectacle vivant

S'informer sur les règles juridiques avec :

- Les [cinq vidéos de la Sacem et de Réseau Canopé](#) pour mieux comprendre les enjeux des droits d'auteur



Valoriser les actions menées et célébrer collectivement le théâtre

Le théâtre est un art vivant qui trouve **son aboutissement dans la rencontre avec un public**. Aussi, est-il essentiel d'organiser des temps de partage et de restitution. Cette rencontre avec un public, scolaire et non-scolaire, peut prendre différentes formes selon les spécificités des projets imaginés.

Représentations et restitutions

Autant que possible, la troupe doit se produire **au sein de l'établissement scolaire**, dans un espace dédié ou non aux représentations théâtrales. Par sa pratique et ces moments de partage, elle enrichit la vie scolaire et culturelle de l'établissement, au bénéfice de toute la communauté de l'établissement (élèves, parents, personnels).

La troupe peut également se produire **hors les murs**. Ces représentations hors cadre scolaire ancrent la troupe dans un territoire et contribuent alors au rayonnement de l'établissement, à sa valorisation et à son attractivité.

De multiples perspectives de collaboration peuvent alors s'ouvrir en lien avec le **partenaire culturel éventuel** : partage d'expérience avec un professionnel de la culture ou un artiste, temps de rencontre entre troupes de différents établissements scolaires, participation à des manifestations locales, régionales ou nationales...

Par exemple, la troupe peut selon son territoire se rapprocher d'un Centre Dramatique National hébergeant lui-même une «jeune troupe» de comédiens permanents. Il pourra ainsi être imaginé des collaborations entre amateurs et professionnels selon les spécificités des projets artistiques menés.

Rayonnement de la troupe

Sans attendre une éventuelle représentation finale, **la troupe partage et fait connaître son travail auprès des autres élèves de l'établissement**. Outre une sensibilisation au spectacle vivant ou une valorisation du travail collectif entrepris, ces temps de partage démultipliés peuvent permettre d'élargir les participants au projet et d'enrichir les pratiques de la troupe avec un retour direct d'un public.

Par exemple, des répétitions peuvent être ouvertes aux élèves extérieurs au projet de la troupe ou des actions ponctuelles être menées en lien avec les événements de l'établissement (portes ouvertes, journées à thème...).

Des collaborations avec des enseignements de toutes disciplines ou des projets d'éducation artistique et culturelle sont encouragées. Les membres de la troupe peuvent être sollicités pour intervenir dans le cadre du travail ordinaire réalisé en classe, ou les professeurs s'emparer du projet de la troupe pour insuffler une nouvelle dynamique de projet à leur classe.

Par exemple, le professeur de technologie peut décider de construire avec sa classe un élément de décor pour la troupe, ou le professeur d'arts plastiques réaliser un travail autour de l'affiche d'une restitution.

Le professeur documentaliste, le foyer socio-éducatif (FSE) ou la maison des lycéens (MDL), le conseil de la vie collégienne (CVC) ou lycéenne (CVL) sont associés au projet. Ils peuvent contribuer à la **valorisation des actions menées** par la troupe ou en encadrant **certaines consultations participatives**.

Par exemple, le professeur documentaliste peut rédiger un document de collecte ou constituer un fonds documentaire autour des actions de la troupe, afin d'en alimenter le répertoire et pour garder une trace des projets. Si le FSE ou la MDL supervise un journal, une web-radio ou une WebTV, un partenariat peut alors être organisé dans ce cadre afin de valoriser ou imaginer de nouvelles actions avec la troupe. Le CVC ou CVL peut solliciter des élèves pour définir les orientations culturelles de l'établissement en organisant une boîte à idées, un débat ou un vote.

Le lien avec les manifestations existantes

La troupe multiplie les liens avec les dispositifs et événements existants, tels que :

- le dispositif [L'école ouverte](#) ;
- l'opération [Vacances apprenantes](#) ;
- [les Nuits de la lecture](#) en partenariat notamment avec les **bibliothèques locales**. Les établissements scolaires peuvent proposer un événement, et officialiser leur participation s'inscrivant sur [le site dédié](#) ;
- [le Printemps des poètes](#) ;
- l'opération [le 27 mars, « les enfants du siècle prennent la parole »](#) pour la journée internationale du théâtre, à l'initiative de **l'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale (ANRAT)** ;
- [le 1^{er} juin des écritures théâtrales jeunesse](#), manifestation coordonnée par Scènes d'Enfance - ASSITEJ France, en partenariat avec l'OCCE-Théâ, les Écrivains Associés du Théâtre, Réseau Canopé, l'Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique (anPad) et l'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale (ANRAT).

